

M. Loïc Foulon  
14 rue Chambault  
89113 Valravillon

COMMUNE de

28 JAN. 2021

NOTRE-DAME de BELLECOMBE

Valravillon le 04/01/2021

COMMUNE de

14 JAN. 2021

NOTRE-DAME de BELLECOMBE

Olivier L'HEVEDER  
Commissaire-Enquêteur

Objet : Remarques sur le PLU de Notre Dame de Bellecombe

Monsieur le commissaire enquêteur



Étant propriétaire d'un appartement au chalet Eterlou au 645 route de Savoie) Notre Dame de Bellecombe, nous nous permettons quelques remarques sur le futur PLU.

il y a 2 zones avec des projets OAP1 et OAP 2 dans des lieux ou les risques ne sont pas nuls

- 1) La zone OAP1 est classée en plusieurs risques faibles qui font croire que le risque est faible alors que, de fait, trois risques faibles ne sont plus des risques faibles mais plutôt probables. La notion est trompeuse, on individualise les risques pour les minimiser alors que la plupart du temps ils s'accumulent en fréquence et en puissance.
- 2) Le risque de pluies torrentielles et tempêtes s'est lui accru depuis une décennie, des zones de risques naturelles où des constructions étaient possibles sont inondées (depuis Xynthia en 2010 à Alex cet été dans le Var à moins de 250km de Notre Dame de Bellecombe) alors pourquoi ne pas en tirer les leçons. Il semble que ce risque soit sous évalué.
- 3) Le risque sismique dont pourtant notre dame de Bellecombe a été victime en 2012 n'apparaît pas alors qu'il a commis des dégâts sur notre habitation ! Qu'est-ce qu'il en sera si on excave le flanc de montagne, j'ai du mal à croire que ce risque bien réel diminue. Il est anormal que rien ne parait sur ce sinistre déjà vécu et qui, de toute façon, reviendra tôt ou tard.
- 4) Les risques ayant pour cause l'urbanisation sont eux aussi exclus de l'étude. Pourtant les 2 zones sont concernées. Nous sommes au bord de talus et si jusqu'à présents les congères importantes et les chutes de pierres sont actuellement « amorties » par le terrain sans dommages pour les biens et personnes. Demain qu'en sera-t-il ?
- 5) Enfin si un parking se crée en ER4 il y a toute la descente jusqu'à l'actuelle station où la visibilité et l'absence de trottoirs fera de cette zone un passage potentiellement

accidentogène. Nous l'avons suffisamment emprunté sous toute les conditions pour savoir de quoi il en retourne.

Veillez, Monsieur le commissaire enquêteur, agréer nos salutations distinguées.



**L.FOULON**